

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
HAUT ALLIER**
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers
Communautaires en exercice : 29
Présents : 20
Votants : 29

Date convocation : 29/06/2022
Affichage : 29/06/2022

Séance du 07 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux et le 7 juillet à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents : Anne-Marie PIJEAU, Julian SUAU, Claude SOLIGNAC, Mireille GARDES SAINT PAUL, Sébastien BROUSSARD, Guy ODOUL, Marc OZIOL, Francis CHABALIER, Jean-François COLLANGE, Rose-Marie MARTIN, Henri PROUHEZE, Guylène BLAES, Patrick RENOUEAU, Patrice CLAVEL, Jean-Marie BOSCUS, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Pierre MALET, Aline RANC, Jean-Louis SOULIER.

Pouvoirs : Patrick FERRERES à Patrice CLAVEL, Liliane PERISSAGUET à Henri PROUHEZE, Johanne TRIOULIER à Jean-François COLLANGE, Marie-Josée BEAUD à Rose-Marie MARTIN, Olivier ALLE à Marc OZIOL, Thierry CHAZE à Francis CHABALIER, Virginie FOURNIER à Patrick RENOUEAU, Jean-Claude MAYRAND à Jean-Louis SOULIER, Guy MAYRAND à Pierre MALLET.

Secrétaire de séance : Julian SUAU

Objet : MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS NUMERIQUES POUR LE COMMERCE – PARTENARIAT ENTRE LA CCHA ET LA BANQUES DES TERRITOIRES DANS LA CADRE DU PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN"

Monsieur le Président rappelle que, par délibération du 20 avril 2021, le Conseil Communautaire a délégué à la SCIC LAC48.COOP le portage et le pilotage de l'action "Solutions numériques en faveur du commerce".

La Banque des Territoires vient de préciser que le bénéficiaire de la subvention devait être la Communauté de Communes du Haut Allier. Monsieur le Président invite donc le Conseil Communautaire à, d'une part, approuver la convention à intervenir entre la CCHA et la Banque des Territoires et, d'autre part, convenir du reversement de l'aide reçue à la SCIC LAC48.COOP.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

APPROUVE le projet de convention, telle qu'annexée à la présente délibération, à intervenir entre la CCHA et la Banque des Territoires et, aux termes de laquelle, cette dernière prévoit l'octroi d'une subvention de 4 512 € pour la mise en place de solutions numériques en faveur du commerce.

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention.

PRECISE que la CCHA procèdera au reversement de la subvention de 4 512 € dès lors que la recette aura été constatée.

DONNE MANDAT à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions.

Au registre sont les signatures
Pour Copie conforme
Au siège de la Communauté de
Communes du Haut Allier

Le Président,

Francis CHABALIER